

Si mon cheval ou mon poney meurt



Service d'enlèvement des chevaux décédés

Lorsqu'un animal de compagnie meurt, c'est souvent lourd sur le plan émotionnel. Il peut en être de même si votre cheval ou votre poney disparaît en raison du lien étroit qui s'est noué entre le propriétaire et l'animal. Rendac est régulièrement interrogé par les amoureux des chevaux sur ce qu'il advient de leur cheval ou de leur poney après sa mort. Cette brochure vous en dira plus sur le sujet.

Services fiables, solutions sûres

 **Rendac**
| by Darling Ingredients

Que puis-je faire si mon cheval ou mon poney est décédé ?

Si votre cheval ou poney est décédé, vous devez décider de la façon dont vous lui faites vos adieux et de ce qui lui arrivera par la suite. Plusieurs possibilités s'offrent à vous selon la loi. Vous pouvez le faire incinérer dans un crématorium pour chevaux ou opter pour les services de Rendac.

Rendac collecte des carcasses et des résidus d'animaux dans toute la Belgique et les transforme de manière sûre et responsable en biocarburants durables. Rendac remplit ainsi une fonction sociale en évitant les problèmes environnementaux et les risques pour la santé humaine et animale.

Si vous utilisez les services de Rendac, vous pouvez compter sur un niveau élevé de service, de qualité et de sécurité. Cela revêt pour nous une importance fondamentale, dans l'intérêt des personnes, des animaux et de l'environnement.

Quels sont les services offerts par Rendac ?

Rendac vous propose deux options d'enlèvement de votre cheval ou de votre poney décédé. D'une part, le transport normal pour lequel Rendac utilise des camions équipés d'une grue à grappin qui collectent plusieurs carcasses selon un itinéraire planifié. Également appelé transport conventionnel.

Vous pouvez aussi choisir notre service supplémentaire, à savoir un enlèvement individuel axé sur vos souhaits. Dans les deux cas, le cadavre de votre cheval ou poney sera transporté à Rendac à Denderleeuw.

Service d'enlèvement individuel ou transport conventionnel ?

Service d'enlèvement individuel

Si vous optez pour le service d'enlèvement individuel, Rendac viendra chercher votre cheval ou votre poney à l'aide d'une remorque à chevaux spécialement équipée. Ce service présente d'importants avantages. Votre animal sera enlevé séparément et pourra être transporté depuis le pâturage ou l'entrée de l'écurie.

Vous pouvez convenir d'une heure à l'avance. Ce qui vous permettra de faire vos adieux selon vos souhaits.

- Remorque à chevaux spécialement équipée
- Uniquement votre cheval ou votre poney
- Uniquement les jours ouvrables
- Heure convenue à l'avance
- Enlèvement au pâturage ou à l'entrée de l'écurie

Transport conventionnel

Le transport conventionnel de Rendac est à votre disposition les jours ouvrables. Votre cheval ou votre poney décédé doit être prêt dès 6 heures du matin dans un endroit accessible au camion. Votre animal sera ensuite enlevé dans la journée par un camion équipé d'une grue à grappin.

- Camion avec grue à grappin
- Plusieurs carcasses
- Uniquement les jours ouvrables
- Mettre à disposition après la notification
- Enlèvement sur la voie publique

Quels sont les frais d'enlèvement ?

Demandez nos prix sans engagement, par e-mail à serviceclient@rendac.com ou par téléphone au 053 640 234.

Inscription et informations

Si vous souhaitez utiliser l'un de nos services d'enlèvement, veuillez le signaler sur notre site web www.rendac.be. Cliquez ensuite sur « signaler une carcasse » en bas de page.

Vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone : **053 640 234**

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 7h00 à 18h30

Le vendredi de 7h00 à 17h30

Le samedi de 8h00 à 12h00

Veillez à être muni du **numéro de puce**.

En tant que membre de Darling Ingredients, Rendac s'engage dans la transformation durable de flux résiduels organiques spécifiques et de sous-produits animaux dans le but de fournir de la valeur ajoutée. Les produits finaux sont des ingrédients naturels destinés à une grande variété d'usages : produits pharmaceutiques, denrées alimentaires, alimentation animale, engrais et bioénergie. **Service client Rendac** Tél. : 053 640 234 rendac.be